

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **SIX AOÛT DEUX MILLE DIX NEUF**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents :**

M. Claude Bourque	M. Luc Adam
M. Serge Marquis	Mme Sonia Rivard

Était absent :

M. Réjean Breton	Mme Francine Lehouiller
------------------	-------------------------

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 juillet 2019
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R19-08-127 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAL**

02 juillet 2019

R19-08-128 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **deux juillet deux mille dix-neuf**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Un suivi sur les différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Monsieur Gaétan Bérubé demande des informations concernant les zones d'intervention spéciales (ZIS) pour les zones à risques d'inondations.

Le 6 août 2019

Monsieur Billy Gagnon et madame Marie-Ève Plante de Galarneau Entrepreneur Inc. sont venus donner des explications concernant le remplacement du débitmètre pour la mise aux normes de l’aqueduc municipal et demande au conseil de revoir leur position quant à la décision rendue de refuser de payer pour le remplacement du débitmètre.

6- **CORRESPONDANCES**

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

7- **DÉPENSES**

COMPTES À PAYER

Soudures multiples	Entretien – Quai – Ch. Gendron	632.07
Municipalité Roquemaure	Entraide – incendie – 201, ch. Rivière Ouest	308.00
Hamster / Buro Concept	Fournitures de bureau	125.65
Quinc. Palmarolle Inc.	Fournitures d’entretien	548.65
Jean-Guy Pigeon	Fournitures d’entretien	57.38
Soc. Canadienne postes	Média poste	56.51
André Carbonneau	Travaux de chemins – Ch. Gendron	390.91
Canadian Tire La Sarre	Fournitures d’entretien	13.29
Station du Coin Enr.	Essence	469.38
Techni-Lab	Test d’eau régulier :434.50	833.00
	Test annuel : 290.00	
Jean-Guy Roy Ent. Inc.	Nivelage – Juillet 2019	6 832.56
Équipements Gélinas Inc.	Entretien – Tracteur à pelouse	172.12
Soc. Mutuelle prévention	Cotisation-Juillet à Décembre 2019	287.44
Les entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – Juillet 2019 : 2 484.06	4 869.29
	Encombrants : 2 385.73	
RP Express	Frais de livraison – Pompiers	12.77
RCGT	Reddition - Recyc-Qc : 980.51	3 019.25
	Reddition – TECQ : 2 038.74	
Fiducie Desjardins	REER – Juillet 2019	403.27
	TOTAL	19 031.54

SALAIRES

Johanne Shink	4 792.88	Stéphane Ayotte	2 538.30
Réjean Breton	176.71	Sonia Rivard	176.71
Claude Bourque	176.71	Henri Bourque	535.16
Serge Marquis	176.71	Francine Lehouiller	176.71
Luc Adam	176.71	Chantal Gaumond	221.28
Normand Bourque	3 076.72	Jean-Guy Hébert	848.26
		TOTAL	13 072.86\$

COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C1900173	MRC d’Abitibi-Ouest	Quote-part – 2 ^e versement	18 699.83
C1900174	MRC d’Abitibi-Ouest	Quote-part – CVMR	8 512.38
C1900175	MRC d’Abitibi-Ouest	Technicien – Génie Civil	105.00
C1900176	Mun. De Roquemaure	Entraide – Pompiers	1 005.25
C1900177	Ville Rouyn-Noranda	Formation – Pompiers	569.91
C1900178	Orizon Mobile Amos	Radios portatives-pompiers	2 343.63
C1900179	CIM	Soutien technique	413.91
C1900180	Hamster/Buro Concept	Fournitures de bureau	84.60
C1900181	Jean-Guy Pigeon	Entretien – débroussailleuse	238.05
C1900182	Soc. Can. Des postes	Média poste	85.97
C1900183	Francine Lehouiller	Frais de déplacements	22.40

Le 6 août 2019

C1900184	Johanne Shink	Frais de déplacements	135.15
C1900185	Techni-Lab	Tests d'eau	872.68
C1900186	Xérox Canada Ltée	Contrat de service	1 764.43
C1900187	Jean-Guy Roy Ent.	Nivelage – Juin 2019	6 832.56
C1900188	CIA Informatique	Soutien technique	84.51
C1900189	***ANNULÉ***		
C1900190	Élect. Roland Richard	Réparation – Lumières rue	396.03
C1900191	Fiducie Desjardins	REER – Juin 2019	426.82
C1900192	Nicol Auto	Entretien-Camion municipal	760.95
C1900193	Pyromont	Insp. – App. Respiratoires	235.70
C1900194	Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – Juin 2019	2 484.06
C1900195	RM Entreprises	Calcium liquide	39 965.31
C1900196	Quinc. Palmarolle	Fournitures d'entretien	208.15
C1900197	Com. Embellissement	Subvention 50 %	3 000.00
TOTAL			89 247.28\$

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

M1900156	Hydro-Québec	Aqueduc	1.00
M1900157	Ministre des finances	DAS – Juin 2019	3 487.81
M1900158	Receveur général	DAS – Juin 2019	1 501.65
M1900159	Hydro-Québec	Éclairage public	340.09
M1900160	Ministre des finances	DAS – Soc. Hist. + Archéo.	13.44
M1900161	Receveur général	DAS – Soc. Hist. + Archéo.	2.74
M1900162	Gabriel Roy	Salaire – Emploi étudiant	425.40
M1900163	Gabriel Roy	Salaire – Emploi étudiant	425.40
M1900164	Gabriel Roy	Salaire – Emploi étudiant	425.40
M1900165	Bell mobility	Cellulaire	32.95
M1900166	Hydro-Québec	Garage, pompiers	531.90
M1900167	Caisse Desjardins	Frais – SPC	60.30
M1900168	Caisse Desjardins	Frais – Perception BNC	25.00
M1900169	Caisse Desjardins	Remboursement – Prêt #2	15 481.17
M1900170	Caisse Desjardins	Frais bancaires	71.33
M1900171	Caisse Desjardins	Frais SPC	50.70
M1900172	Caisse Desjardins	Frais – Perception BNC	25.00
M1900173	Caisse Desjardins	Frais ouverture de dossier	250.00
M1900174	Caisse Desjardins	Remb. – Marge de crédit	104 279.16
M1900175	Caisse Desjardins	Frais bancaires	89.70
M1900176	Galarneau Ent. Gén.	Paiement – Certificat #12	60 251.34
M1900177	Gabriel Roy	Salaire – Emploi étudiant	425.40
M1900178	Caisse Desjardins	Frais SPC	41.40
M1900179	Caisse Desjardins	Frais – Perception BNC	25.00
M1900180	Caisse Desjardins	Intérêts – Marge de crédit	3 571.04
M1900181	Caisse Desjardins	Intérêts – Prêt #3	149.75
M1900182	***ANNULÉ***		
M1900183	Télébec	Aqueduc – Syst. Alarme	103.65
M1900184	Télébec	Corporation municipale	803.14
M1900185	Hydro-Québec	Centre communautaire	413.70
M1900186	Hydro-Québec	CLSC, Biblio, ...	472.22
M1900187	Johanne Shink	Séances – Juin 2019	60.00
M1900188	Henri Bourque	Séances – Juin 2019	60.00
M1900189	Serge Marquis	Séances – Juin 2019	30.00
M1900190	Sonia Rivard	Séances – Juin 2019	30.00
M1900191	Réjean Breton	Séances – Juin 2019	30.00
M1900192	Francine Lehouiller	Séances – Juin 2019	60.00
M1900193	Luc Adam	Séances – Juin 2019	30.00
M1900194	Claude Bourque	Séances – Juin 2019	60.00
M1900195	Gabriel Roy	Salaire – Emploi étudiant	425.40
M1900196	Hydro-Québec	Aqueduc	1.00
TOTAL			194 563.18\$

R19-08-129

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

Le 6 août 2019

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la secrétaire-trésorière adjointe a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan

Adopté.

8- **RÉSOLUTIONS DIVERSES**

R19-08-130 **Servitech Trudel – Offre de services (Aqueduc)**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil accepte les services de Servitech Trudel pour.

Adopté.

R19-08-131 **Galarneau Entrepreneur Inc. - Aqueduc**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil accepte les services de Servitech Trudel pour une durée de l'entente de 24 mois qui assure le suivi de l'usine et du réseau. L'entente se résume à un montant de 304.50\$ / par visite ce qui représente le suivi pour un montant de 227.50\$ et les frais de déplacements pour un montant de 77.\$ excluant les taxes.

Adopté.

R19-08-132 **Règlement d'emprunt #241 – Déficit accumulé au 31/12/2018**
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil accepte le règlement #241 décrétant une dépense de 871 775\$ et un emprunt de 871 775\$ pour consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2018 tel que déposé lors de cette séance.

Adopté.

R19-08-133 **MRC d'Abitibi-Ouest – Zones d'intervention spéciale (ZIS)**
ATTENDU QUE la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO) reconnaît l'objectif du gouvernement du Québec visant à favoriser une meilleure gestion des zones inondables;

ATTENDU QUE le territoire de la MRCAO, soit : 99,4 % de sa superficie, est situé au nord de la ligne de partage des eaux du Saint-Laurent; les eaux du territoire coulent dans le bassin versant de la baie James et de la baie d'Hudson (cartographie en annexe);

ATTENDU QUE le niveau des eaux de notre territoire est principalement contrôlé et régularisé par des barrages, lesquels sont gérés soit par une entreprise privée, ainsi qu'un barrage localisé à Iroquois Falls, en Ontario et soumis aux lois et règlements de cette province;

Le 6 août 2019

ATTENDU QUE sur le territoire de la MRCAO, en milieu de villégiature, quelques propriétés ont eu un niveau d'eau plus élevé que par les années passées, il s'agit là, d'un phénomène très rare et inusité;

ATTENDU QUE le meilleur moyen d'assurer la sécurité publique et un développement durable pour la MRCAO et ses municipalités est une intervention de votre ministère, Madame la Ministre, ou de votre gouvernement, auprès du gouvernement de l'Ontario, afin de régulariser le niveau de l'eau, en période printanière;

ATTENDU QU' un rapide, localisé à Rapide-Danseur dans la MRCAO, pourrait bénéficier de travaux afin de faciliter l'écoulement des eaux vers le lac Abitibi;

ATTENDU QUE les normes relatives aux plaines inondables sont déjà à notre Schéma d'aménagement et de développement révisé, entré en vigueur le 17 mars 2017;

VU la très faible densité d'occupation du territoire des municipalités de la MRCAO, toutes mesures additionnelles limitant les constructions ont un effet catastrophique, alors que votre intervention, Madame la Ministre ou celle de votre gouvernement, rejoint l'objectif recherché par votre ministère;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Marquis appuyé par monsieur Claude Bourque et unanimement résolu :

- **DE DEMANDER** à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, d'intervenir auprès des gestionnaires de barrages, dont celui localisé à Iroquois Falls, ainsi qu'auprès du gouvernement de l'Ontario afin de régulariser le niveau d'eau du lac Abitibi de manière à maintenir celui-ci à son plus bas niveau, en période printanière;
- **DE DEMANDER,** en outre, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, d'intervenir auprès de ses collègues afin de réaliser les travaux nécessaires au rapide localisé à Rapide-Danseur, favorisant ainsi un meilleur débit pour l'écoulement des eaux;

ET, POUR TOUS LES MOTIFS ÉVOQUÉS,

- **DE VOUS DEMANDER** Madame la Ministre, d'exclure le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest de la zone d'intervention spéciale (ZIS).

Adopté.

Formulaire – Zone d'intervention spéciale 2019 (signatures)

R19-08-134

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. à signer les formulaires complétés par les citoyens concernés pour les zones d'intervention spéciale

Le 6 août 2019

2019 qui seront ensuite acheminées au ministère des affaires municipales.

Adopté.

R19-08-135 **Marcel Paul – Trappage sur les lots**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise monsieur Marcel Paul à faire du trappage sur les lots 5 519 689, 5 519 663, et 5 520 381 pour les petits gibiers tels que le castor, le coyote, le loup, la marthe, le vison, etc... pour la période de novembre à Mars de chaque année.

Adopté.

R19-08-136 **Entreprise RM – Épandage de calcium**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise le paiement de 2 270.76\$ (incluant les taxes) pour 5000 litres supplémentaire à notre soumission de calcium liquide qui a été épandu sur nos chemins à la suite d'une autorisation émise de la part d'un employé ce qui contrevient à la procédure légale.

Adopté.

R19-08-137 **Coupe des bordures de route**
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil accepte de faire couper les bordures de routes de la Municipalité de Gallichan pour l'ensemble des rangs. Nous ferons appel aux services de monsieur René Bélanger.

Adopté.

9- RAPPORT DES COMITÉS

Voirie

Monsieur Serge Marquis mentionne que des ponceaux seront à remplacer dans le rang 10 & 1 à la limite de Gallichan et Ste-Germaine Boulé ainsi qu'au chemin Gendron.

Loisirs

Madame Sonia Rivard mentionne que les préparatifs vont bon train pour la Traversée Fantastique qui aura lieu le 17 août prochain. On demande également la disponibilité des employés municipaux vendredi le 16 août pour faire la mise en place de l'activité.

Le projet parc continu de bien aller et tout se déroule pour le mieux.

Dans le cadre du projet RAGARO, madame Élisabeth Carrier est intéressé d'acheter l'ordinateur au coût de 275\$ qui qui n'est plus utilisé considérant qu'il n'y a plus de projet.

Le 6 août 2019

Société d'histoire et d'archéologie

Monsieur Luc Adam informe les membres du conseil que monsieur Réal Bérubé aura la possibilité de fournir de l'information concernant le site archéologique.

Aqueduc

Monsieur Claude Bourque informe les membres du conseil que les tests d'eau sont tous conformes.

Différents dossiers

Monsieur Henri Bourque, maire fait un compte-rendu des différents dossiers de la Municipalité au cours du dernier mois.

10- AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion.

11- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu mardi le 10 septembre 2019 à 19h00.

12- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est ajouté.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

R19-08-138

La séance est levée à 21h15 sur une proposition de monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén. / Sec.-très.